

## Actualités COVID 19 - Secteur agricole et agroalimentaire

### Situation en Afrique de l'Est et Océan Indien au 16/04/2020<sup>1</sup>

Un mois après le recensement des premiers cas dans la région, la majorité des pays ont pris des mesures de confinement de plus en plus strictes. Les filières agricoles à l'export sont fortement impactées (fleurs, fruits et légumes, thé). En ce début de saison culturale et dans un contexte d'insécurité alimentaire pré-existant à la crise COVID-19, une attention particulière est portée par les gouvernements à la sécurisation des chaînes de production et d'approvisionnement local.



#### Contexte général

##### Situation épidémiologique

L'Afrique de l'Est – Océan Indien dénombre **1806 cas confirmés (+950%** depuis le 25/03) **et 40 morts** (il n'y en avait aucun au 25/03) (cf Annexe 1). **Seules les Comores n'ont pas encore déclaré de cas.** Depuis le 13/03/20, date des 1<sup>ers</sup> cas recensés, la situation a donc fortement évolué dans la région, dénombant à la fois des cas revenus de l'étranger et des cas de transmission locale. **Djibouti est désormais le pays le plus touché** avec 591 cas, suivi de Maurice. La **plus grande progression** ces derniers jours s'observe à **Djibouti** (+456 cas en 7 jours), en Tanzanie (+69 cas en 7 jours) et en Somalie (+68 cas en 7 jours). Le dépistage s'est généralisé après la livraison de 20 000 kits de dépistage par pays, financée par la fondation du chinois Jack Ma. **Le Kenya est désormais en capacité d'effectuer 600 à 800 tests par jour.**

##### Mesures d'ordre général

Un mois après le dépistage des premiers cas dans la région, la plupart des pays ont pris des mesures de confinement relativement strictes. **Le Rwanda, l'Ouganda, le Soudan et Madagascar** ont très fortement limité les déplacements et les interactions entre personnes (« **Confinement** », général ou localisé). D'autres pays, comme **le Kenya et l'Ethiopie** ont limités les déplacements entre provinces et mis en place pour certains des couvre-feux (« **Pré-confinement** »). Dans la quasi-totalité des pays, les écoles sont désormais fermées et des phénomènes d'exode urbain ont été observés avant la mise en place de ces mesures. **Le port de masque** est désormais **obligatoire au Kenya et en Ethiopie** dans les lieux publics.



Exode urbain à Nairobi (Le Monde, Reuters)



Destruction de fleurs coupées en Ethiopie (Addis Fortune)

<sup>1</sup> Compte tenu de l'évolution permanente de la situation dans les différents pays, cette note ne peut décrire une situation totalement exhaustive dans les pays d'Afrique de l'Est – Océan Indien. Une attention particulière est notamment portée aux pays suivants : Kenya, Ethiopie, Tanzanie, Ouganda, Rwanda, Burundi, Soudan, Madagascar. Cette note a donc été élaborée avec l'appui des SE et des Ambassades de la zone AEOL et fait suite à la note du 25/03/20.

### Principales nouveautés depuis le 25/03/20 :

- **Kenya.** Le nombre de cas est passé de 28 à 234 et le nombre de morts de 0 à 11, Un couvre-feu entre 19h et 5h est désormais décrété tous les jours et les déplacements sont interdits en dehors de Nairobi, de Mombasa et de plusieurs autres comtés. Le port du masque est obligatoire dans tous les lieux publics. Le Kenya est passé progressivement d'une stratégie d'endiguement à une stratégie de confinement.
- **Ethiopie.** Le nombre de cas est passé de 12 à 92 et le nombre de morts de 0 à 4. Le pays a décrété l'Etat d'urgence et progressivement limité les déplacements au sein du pays. Les élections législatives prévues fin août 2020 ont été reportées.
- **Tanzanie.** Le nombre de cas est passé de 12 à 94 et le nombre de morts de 0 à 4. Les mesures d'endiguement se mettent en place progressivement (fermeture des écoles, fermeture des bars et restaurants sur base volontaire, suspension des vols internationaux et limitation des vols intérieurs).
- **Ouganda.** Le nombre de cas confirmés est passé de 14 à 55, sans mort à déplorer. Le pays a mis en place un confinement généralisé, n'autorisant plus que les déplacements à pieds et imposant un couvre-feu à partir de 19h. Le confinement a été prolongé le 14 avril jusqu'au 5 mai.
- **Rwanda.** Le nombre de cas confirmés est passé de 41 à 138, sans mort à déplorer. Le Rwanda a été le premier pays africain à imposer le confinement généralisé jusqu'au 19 avril : interdiction des trajets non essentiels, fermeture des frontières et des districts, des écoles, des lieux de culte et de la plupart des commerces.
- **Burundi.** Le Burundi a identifié son premier cas le 1<sup>er</sup> avril. Aujourd'hui, le nombre total de cas confirmés est de 5, avec 1 mort. Peu de mesures ont néanmoins été prises par les autorités, en dehors de la fermeture des frontières décrétée avant l'apparition du premiers cas.
- **Soudan.** Le nombre de cas est passé de 3 à 32 et le nombre de morts de 1 à 5. Après avoir mis rapidement en place un couvre-feu nocturne, un confinement généralisé de l'Etat de Khartoum a été décrété le 10 avril.
- **Madagascar.** Le nombre de cas confirmés est passé de 19 à 111 et les mesures de confinement se poursuivent. Aucun mort n'est encore à déplorer.

### Restrictions aux frontières

**La plupart des frontières aériennes et terrestres sont aujourd'hui fermées. Néanmoins, ces frontières restent ouvertes entre les pays de l'EAC pour les transports de marchandises, à l'exception des frontières avec le Burundi.** Des agréments sont en place pour faciliter la circulation des marchandises, mais des difficultés sont encore rencontrées notamment quant à la mise en quarantaine des chauffeurs. A noter que 95% de la flotte aérienne africaine est aujourd'hui clouée au sol, à l'exception des vols cargos. Seule la compagnie Ethiopian Airlines assure encore quelques liaisons internationales.

### Principales nouveautés depuis le 25/03/20 :

- **Kenya.** Le Kenya a établi des lignes directrices en matière de contrôle de santé pour les conducteurs et l'équipage de camions transfrontaliers transportant des marchandises dans la région dans le but d'arrêter la propagation des infections coronavirus. Des routes clandestines, permettant le passage de la frontière entre le Kenya et la Tanzanie, ont été identifiées et sont surveillées.
- **Burundi.** Contrairement au principe de libre-circulation des marchandises au sein de l'EAC, rappelé à l'occasion d'une réunion le 25 mars, le Burundi a décidé la fermeture de ses frontières aux camions de marchandises arrivant du Rwanda. Cela cause un engorgement à la frontière Rwandaise, mais également à la frontière entre l'Ouganda et le Rwanda, pays de transit des marchandises en provenance de Mombasa.

## Circulation des marchandises (import/export)

**Le commerce transfrontalier régional est essentiel pour assurer un approvisionnement suffisant en céréales pour les pays déficitaires** (Burundi, Djibouti, Érythrée, Kenya, Rwanda et Soudan du Sud). La Tanzanie et l'Ouganda sont les principaux exportateurs au sein de la CAE pour le maïs, le sorgho, les haricots et le riz. Le Soudan et l'Ouganda exportent du sorgho vers le Soudan du Sud, alors que la Somalie en exporte vers l'Éthiopie. La Somalie, Djibouti et l'Érythrée importent par ailleurs une grande partie de leur alimentation d'autres régions du monde. Bien que les frontières soient ouvertes aux transports de marchandises, les restrictions imposées actuellement aux travailleurs et aux déplacements de personnes ont réduit les flux et les volumes d'échanges. Au sein de la CAE, **la circulation des marchandises est toujours effective, mais est très ralentie** (réduction du nombre de personnes en douane, fumigations, quarantaine de chauffeurs, couvre-feux, etc.). **Le transport du fret entre le Kenya et l'Ouganda prend désormais dix jours contre quatre auparavant**, ce qui entraîne surcoûts et pertes de produits périssables.

**Le fret aérien est quant à lui essentiel pour assurer l'exportation de produits frais**, comme les fleurs, les fruits et les légumes, Bien que les vols cargos soient toujours autorisés, les capacités de fret sont aujourd'hui très fortement réduites compte tenu de **l'arrêt des vols passagers et d'une réduction de certains vols cargos**. Les coûts sont également supérieurs, compte tenu notamment des mesures de mise en quarantaine des équipages. La mobilisation d'appareils passagers, visant à renforcer les capacités de fret aérien pour répondre à la demande du marché européen en produits frais, est à l'étude pour plusieurs compagnies : le coût supportable pour de telles productions est le facteur limitant (1,5 à 2 USD/kg maximum), alors que les appareils effectuent des vols à vide entre l'Europe et le Kenya. Ces dispositions permettraient de transporter 40 à 45 T par vol, contre 100 à 120 T par vol cargo.

**Le fret maritime** connaît également un ralentissement de l'ordre de 25% (selon CMA-CGM) à Mombasa et Dar es Salaam, dont les effets se répercutent dans toute la région (Ouganda, Rwanda, Burundi, Soudan du Sud). Le même phénomène de ralentissement des rotations s'observe à Madagascar.

### Principales nouveautés depuis le 25/03/20 :

- **Kenya.** Avant la crise, plusieurs compagnies de cargo-fret opéraient sur l'aéroport de Nairobi et représentaient une capacité de transport de 850 T/semaine. Additionnée aux 550T/semaine de capacités de fret des vols passagers, cette capacité s'élevait à 1400 T/semaine. L'arrêt des vols passagers et la réduction des vols cargo en provenance d'Afrique du Sud réduisent aujourd'hui la **capacité de transport à 360 T/semaine (soit 25% des capacités antérieures)**, ce qui crée de réelles tensions pour l'exportation des fleurs, fruits et légumes et poissons, alors que la demande est importante en Europe. Le 6 avril, le ministère des transports kenyan a autorisé Ethiopian Airlines à modifier sa licence pour les avions de passagers et à utiliser six appareils pour transporter du fret de Nairobi et de Mombasa vers l'étranger. **Pour Paris**, la capacité de fret était d'environ 200 à 250 T/semaine par les vols passagers et de **70T/semaine** pour le vol cargo MartinAir Cargo (Airfrance-KLM). Ce vol cargo, ayant pour itinéraire « Paris – Djibouti – La Réunion – Madagascar – Nairobi – Paris » est aujourd'hui le seul vol permettant d'acheminer, directement vers Paris (essentiellement **Rungis**), **des fruits et des légumes, des fleurs** et dans une moindre mesure **du poisson** en provenance d'Ouganda.
- **Ethiopie.** La compagnie Ethiopian Airlines recentre ses efforts sur le fret qui achemine notamment du matériel médical. Seules 19 destinations passagers sont encore assurées contre 110 avant la crise. Une **attention particulière est également portée au corridor Addis-Ababa-Djibouti** qui voit transiter près de 95% des importations éthiopiennes (dont carburant et denrées alimentaires). A Djibouti, la fermeture des frontières et le confinement général décrété le 26 mars a créé quelques perturbations les jours qui ont suivi. Le trafic est presque revenu à la normale, constatant encore des délais lors de chargement ou des engorgements (et surcoûts) de containers vides.

- **Tanzanie.** Depuis deux semaines, l'impact de la crise sanitaire se faisait durement sentir sur les performances des entreprises car les cargos en provenance de Chine étaient quasiment absents et la demande en carburant avait nettement chuté (-30%) vu le gel des activités touristiques et le ralentissement général des travaux sur les grands chantiers d'infrastructures du pays. Le trafic maritime reprend peu à peu. Ethiopian Airlines aurait mis en place cette semaine une nouvelle liaison aérienne cargo pour l'exportation de fruits et légumes, permettant de compenser partiellement les réductions d'exportation via le Kenya.
- **Rwanda.** Après une période d'arrêt, le vol cargo à destination de l'Europe a repris, mais le prix du fret cargo est plus élevé que le fret des vols passagers (1,8 USD/kg contre 1 à 1,4 USD/kg) et les capacités totales de fret restent réduites. Un vol cargo pour la Chine reprendrait prochainement.
- **Burundi.** Les camions de fret en provenance du Rwanda ne sont plus autorisés à rentrer sur le territoire burundais, causant quelques tensions aux frontières et imposant quelques opérations de transbordement.
- **Madagascar.** Le fret maritime est en forte diminution. Les mesures de confinement mises en place par les autorités ont notamment un impact sur la fréquence des liaisons maritimes et donc potentiellement les fréquences et le coût des exportations (cacao et d'épices notamment).

### Problématiques spécifiques à certaines filières

Les filières agricoles à l'export sont toujours **impactées par les capacités réduites de fret aérien**, malgré une forte demande internationale dans le secteur des fruits et légumes et un **léger rebond dans le secteur des fleurs**. Après le secteur du thé (qui doit désormais faire face à des besoins de stockage important), **le secteur du café** est impacté par la fermeture de la bourse au café kenyane.

Au niveau des **filières agricoles locales**, l'enjeu est de **réussir la nouvelle saison culturale** qui débute (disponibilité en semences, en engrais et en produits phytosanitaires, mais également en main d'œuvre journalière). Les petits producteurs peuvent également rencontrer des problèmes d'accès au marché, la **vente directe de produits étant rendu plus difficile** par les mesures de confinement.

#### [Principales nouveautés depuis le 25/03/20 :](#)

- **Kenya.** Le secteur des fleurs se réorganise progressivement, avec une reprise de certaines commandes, mais les volumes exportés restent bien en-deçà des exports avant la crise (environ 20T/j contre 60T/j auparavant). **Le secteur du thé, et maintenant du café** sont affectés par la **fermeture des bourses aux enchères**, ce qui impose le stockage des productions qui ne peuvent plus être vendues puis exportées, ce qui pourrait avoir un impact sur les récoltes (réduction des collectes). La mise en place des mesures de distanciation sociale dans les usines et la réduction des collectes de feuilles de thé pourrait faire perdre plusieurs milliers d'emploi dans le secteur. Dans le domaine de la **pêche** (36 000 navires de pêche dans les eaux kenyanes sur le Lac Victoria), il est **difficile d'évaluer l'impact de la crise COVID-19** sur la production locale : la très forte réduction des importations de poissons congelés en provenance de Chine a créé une augmentation de la demande pour la pêche sur le Lac Victoria, mais les mesures de couvre-feu nocturne réduisent les capacités. En outre, une hausse des prix, déjà constatée, du poisson frais, n'est pas tenable sur le long terme, au regard du pouvoir d'achat des populations concernées : le poisson frais est en général deux fois plus cher que le poisson congelé en provenance de Chine.
- **Tanzanie.** Le secteur du tourisme est le principal secteur affecté par la mise en place des premières mesures. Le secteur agricole est néanmoins affecté par la **réduction des exportations** vers l'Europe, le Moyen Orient et le Kenya, mais également la **baisse des commandes** liées à la fermeture des hôtels-restaurants et des écoles.
- **Ouganda.** Les perturbations sont à ce stade limitées, à l'exception du secteur des fleurs (jusqu'à 30 % de la main-d'œuvre, soit 10 000 travailleurs, déjà mise à pied), une grande majorité des ménages agricoles (43%) pratiquant une agriculture de subsistance.

- **Madagascar.** L'impact sur la **production locale reste encore difficile à évaluer**. Pour les secteurs exportateurs, l'impact est différent en fonction des secteurs. Le **secteur de la Vanille**, par exemple, ne serait à ce stade qu'**impacté marginalement** (désorganisation du transport interne, augmentation des coûts du fret aérien), mais les mesures de confinement pourrait conduire à la mise en place de chômage partiel. **Le secteur de la pêche, en revanche, serait beaucoup plus impacté.** La **production de crabes** est fortement réduite, voire arrêtée pour certaines entreprises, compte tenu de la baisse de la demande venant de Chine, de l'effondrement des prix (-60%) et de la densité de main d'œuvre requise pour gérer cette activité (pêche, transformation, conditionnement). La **production de poissons et de crevettes** est également en tension, compte tenu de son caractère fortement exportateur (notamment vers l'UE) et du ralentissement des rotations du fret maritime. Ce ralentissement conduit à stocker davantage et plus longtemps et nécessite des capacités de stockage à froid supplémentaire, pas toujours disponibles.

## Mesures de soutien

### Mesures transversales de soutien à l'économie :

De nombreux pays ont désormais pris des mesures transversales de soutien à leur économie, abaissant notamment les taux directeurs et mettant en place des plans de soutien, financés en propre ou avec l'appui des bailleurs internationaux. Le FMI et la BM ont été fortement sollicités ces dernières semaines et plusieurs programmes ont été mis en place en Ethiopie, Kenya, Rwanda, Madagascar (cf détail en Annexe 2). Ces mesures soutiennent de manière générique l'ensemble des secteurs de l'économie, **Certaines propositions d'évolutions fiscales pourraient néanmoins impacter le secteur agricole**, comme par exemple au Kenya avec l'arrêt envisagé des exemptions de TVA sur les fertilisants, les produits phytosanitaires, les produits laitiers et le pain.

### Mesures spécifiques au secteur agricole, agroalimentaire et pêche

Peu de mesures spécifiques au secteur agricole, agroalimentaire et pêche ont été mise en place dans les différents pays, à l'exception du Kenya et de l'Ethiopie. De manière générale, les gouvernements accordent une attention particulière à la **sécurisation de la production et des chaînes d'approvisionnement**, ce qui peut conduire à structurer davantage les politiques publiques dans ce domaine et à mener sur le terrain d'importantes **opérations de sensibilisation des agriculteurs**. Les **groupes de bailleurs dans le secteur agricole** se réunissent en outre plus régulièrement pour identifier les soutiens qui pourraient être apportés (Rwanda, Kenya, Ouganda, Tanzanie).

### Mesures de soutien aux fournitures de l'industrie agroalimentaire et gestion de la main d'œuvre

Peu de mesures identifiées dans ce domaine pour l'instant. A Madagascar, une suspension pour trois mois du paiement des charges sociales aurait été mise en place pour certaines entreprises. En Ethiopie, il est désormais interdit de licencier pendant l'Etat d'urgence.

### Principales nouveautés depuis le 25/03/20 :

- **Kenya.** Dans son discours du 31 mars, le ministre de l'agriculture a annoncé la mise en place de **deux structures de coordination** et de suivi de la production et des chaînes d'approvisionnement agricoles : le « **County Government Coordination and Food Supply Working Group committee (CGC&FSWG)** » qui associe plusieurs ministères et les différents représentants des comtés, et la « **Food Security War Room** », rebaptisée par la suite « **Food Security Green Room (FSGR)** », à visée plus opérationnelle ; coordonnée par le ministère de l'agriculture et associant plusieurs parties prenantes publiques et privées, elle se réunit quotidiennement pour évaluer notamment les stocks alimentaires et les perturbations sectorielles. Des **lignes directrices** ont également été publiées le 2 avril pour les exploitants agricoles et les comtés, les commerçants et les opérateurs de la supply chain, ainsi que les transporteurs. Le ministre s'est également engagé à faciliter **l'accès aux services de conseil et aux intrants à des prix abordables** : des engrais sont notamment distribués sur l'ensemble du pays et vendus au sein des magasins KNTC et NCPB.

- **Ethiopie.** Le gouvernement a **supprimé le prix de vente minimum** appliqué au secteur de l'horticulture. La Banque Zemen a par ailleurs suspendu pour trois mois le paiement des intérêts pour les exportateurs de fleurs. **69 000 professionnels de santé** seront par ailleurs déployés sur le terrain pour **sensibiliser les agriculteurs et les éleveurs** au COVID19.
- **Tanzanie.** Une cellule d'appui au Ministère de l'agriculture, constituée d'experts du secteur public et privé, a été mise en place pour suivre l'évolution de la situation et formuler des propositions pour la gestion de crise.
- **Rwanda.** Le ministère de l'agriculture rwandais est en cours d'élaboration d'un **plan de réponse** à la crise. Plusieurs engagements ont déjà été pris quant au maintien des services de base tout au long de la chaîne de valeur (services vétérinaires, alimentation animale, fertilisants, récolte et transport, transformation, conseils). Le gouvernement a par ailleurs annoncé plusieurs mesures visant à soutenir les populations les plus vulnérables, à travers des **opérations de distribution de nourriture** s'appuyant sur la National Strategy Grain Reserve (NSGR) qui a lancé un appel à dons.
- **Soudan.** Le gouvernement a lancé une campagne d'**appels à dons**, en mobilisant notamment l'appui du secteur privé. Plusieurs mesures ont été présentées aux donateurs et pourraient porter à la fois sur un volet économique et un volet social.

## Autres points d'attention

### [Veille sur l'approvisionnement des chaînes alimentaires](#)

Après quelques achats « panique » observés lors de la mise en place des mesures de confinement, une attention particulière est portée à la sécurisation des chaînes alimentaires. Les points de vigilance portent sur la **poursuite de l'activité agricole** et l'accès aux intrants, l'évolution des prix et la disponibilité en main d'œuvre, la fluidité et la **continuité des transports** et des mouvements de bétail, la disponibilité des importations. Les **difficultés à stocker des aliments** pour un grand nombre de ménages (manque d'argent disponible, faible réfrigération) nécessitent de maintenir autant que possible les marchés ouverts.

### [Risque d'insécurité alimentaire](#)

Avant la pandémie du COVID-19, l'insécurité alimentaire dans la région était déjà alarmante, avec plus de **15 millions de personnes souffrant d'insécurité alimentaire**, et une situation sous tension compte tenu de l'invasion des criquets pèlerins. La combinaison d'une baisse de pouvoir d'achat et d'une augmentation des prix des denrées pourrait conduire à accroître le risque dans la région, et en particulier dans les pays importateurs de produits alimentaires. L'insécurité alimentaire peut toucher les **zones rurales** (pertes de récolte, fermeture des marchés ruraux, accès à certains produits), mais elle pourrait toucher, dans leurs grandes majorités, les **zones urbaines** (pertes de revenu liées aux mesures de confinement, prix plus élevés). **La fermeture des écoles prive également un grand nombre d'enfants d'un repas quotidien.**

### [Principales nouveautés depuis le 25/03/20 :](#)

- **Kenya.** Dans son discours du 31 mars, le ministre de l'agriculture s'est voulu rassurant quant à la sécurisation de la production et des chaînes d'approvisionnement agricoles. Les **prix des produits alimentaires** ont cependant connu une **forte augmentation au mois de mars** (12% pour le maïs, 24% pour les tomates et 18% pour les oignons). Un suivi précis des stocks de denrées disponibles est réalisé au niveau des comtés et porte notamment sur le riz, le maïs, les pois, le blé, le sorgho. Afin d'assurer le lancement de la nouvelle saison culturale, les gouvernements locaux ont accompagné la distribution de plus de 9000 T de fertilisants et 10 000 T de semences. Après quelques heurts à Nairobi, le Kenya a **interdit toute distribution directe, non coordonnée, de dons de nourriture**. Le gouvernement envisagerait d'autoriser les importations de maïs

d'ici mai afin de reconstituer ses réserves. **Plusieurs entreprises françaises** se mobilisent par ailleurs pour mettre en place des dispositifs de collecte de produits alimentaires.

- **Ethiopie.** Dans le cadre du plan national d'urgence en réponse à la crise COVID19, les autorités éthiopiennes estiment à **635 MUSD les besoins financiers** pour assurer la sécurité alimentaire du pays. Un appel d'offre ouvert aux importateurs internationaux a été lancé pour **importer des denrées de base (blé, huile, riz, sucre)** avec rapatriement des devises à horizon 2 ans. 1200 banques alimentaires pourront être mises en place en cas de pénurie alimentaire. L'Ethiopie et les Nations Unies ont par ailleurs ouvert le 14/04/20 une **plate-forme de transport humanitaire** à l'aéroport d'Addis-Abeba pour acheminer des fournitures et des travailleurs humanitaires à travers l'Afrique afin de lutter contre le coronavirus.
- **Ouganda.** Compte tenu du confinement de la population, des **opérations de distribution** de nourriture ont été organisées ces derniers jours à Kampala. Ces opérations viseraient 1,5 millions de personnes.
- **Rwanda.** La ministre de l'agriculture a assuré ces derniers jours que tout serait mis en œuvre pour assurer la **continuité des services essentiels** à l'agriculture pour ne pas perturber les chaînes alimentaires. Un suivi journalier des prix et des marchés est mis en place sur l'ensemble du pays et des opérations de **distribution de nourriture** viseraient environ 20 000 foyers à ce jour.
- **Soudan.** Le gouvernement a annoncé l'**achat de 200 000 T de blé pour renforcer ses réserves stratégiques** via le PAM. Après une annonce de grève de la part de l'union des boulangeries, le gouvernement a par ailleurs accepté d'augmenter le poids légal du pain de 40 g à 80 g pour un prix passant de 1 SDG à 2 SDG (~0,02 – 0,04 USD) Cette mesure devrait permettre de réduire le prix de revient du pain et d'augmenter la marge des boulangeries. Le pain est le quatrième bien essentiel dont le prix est subventionné pour un montant total estimé à 35 Mds de SDG par an (630 MUSD).
- **Madagascar.** La **sécurité alimentaire de l'île serait menacée** compte tenu de mauvaises récoltes attendues pour le riz et de la forte dépendance aux importations de céréales. Malgré les mesures prises pour limiter la hausse des tarifs, le prix du riz a connu une augmentation de 50% en quelques jours. **L'approvisionnement en riz (mais aussi sucre, huile, sel) serait difficile dans certaines zones reculées.** Compte tenu de cette hausse de prix et des mesures de confinement qui affectent les travailleurs de l'économie informelle, de nombreux habitants de la capitale se sont orientés vers les marchés subventionnés par l'Etat. **Les autorités déploient 2,6 MUSD d'aide alimentaire** aux personnes les plus impactées par le confinement (ex : chauffeurs de taxi), ce qui représente environ 240 000 ménages.

Annexe 1 : Contexte général, restrictions aux frontières, circulation des marchandises et problématiques spécifiques à certaines filières  
Etat de situation au 16/04/2020 par pays

Pays	Situation épidémiologique	Mesures d'ordres générales	Restrictions aux frontières	Circulation des marchandises	Problématiques spécifiques à certaines filières
<b>KENYA</b>	<b>234 cas confirmés 11 morts</b>	<p>« <b>Pré-confinement</b> ». Déplacements limités. Limitation du nombre de passagers dans les transports. Interdiction de sortir du comté de Nairobi et de 2 comtés de la Côte. Couvre-feux de 19h à 5h. Mesure de confinement prise par certain comtés.</p> <p><b>Fermeture des écoles et des commerces non essentiels</b> (bars, restaurants) et lieux culte.</p> <p><b>Port du masque</b> obligatoire dans les lieux publics.</p>	<p><b>Vols internationaux suspendus</b> à compter du 25/03 jusqu'à début mai.</p> <p><b>Frontières terrestres fermées selon pays</b>, à l'exception du transport de marchandises</p> <p><b>Quarantaine obligatoire</b> à l'arrivée (interdiction non résidents)</p>	<p><b>Fret aérien non concerné</b> par suspension des vols, mais diminution de 75% des capacités de transports</p> <p><b>Fret maritime en tension</b></p> <p><b>Assouplissement certificats exports vers Kenya</b></p>	<p><b>Secteur fleurs</b> <b>Exportation F&amp;L</b> <b>Secteur thé</b> <b>Secteur café</b> <b>Secteur pêche</b></p>
<b>ETHIOPIE</b>	<b>92 cas confirmés 3 morts</b>	<p><b>Etat d'urgence déclaré le 10/04 pour 5 mois</b></p> <p>« <b>Pré-confinement</b> » Déplacements limités. Limitation du nombre de passagers dans les transports. Fermeture progressive des axes routiers. Durcissement des mesures de confinement au niveau régional.</p> <p><b>Fermeture des écoles et Annulation des rassemblements et événements sportifs.</b> Distanciation sociale.</p> <p><b>Report des élections législatives prévues le 31/08/20</b></p>	<p><b>Vols internationaux suspendus ou limités</b> aux citoyens et résidents éthiopiens (dont FR)</p> <p><b>Frontières terrestres fermées</b>, à l'exception du transport de marchandises</p> <p><b>Quarantaine obligatoire</b> à l'arrivée.</p>	<p><b>Fret aérien non concerné</b> par suspension des vols</p> <p><b>Fret maritime en tension (Djibouti).</b></p> <p><b>Attention spéciale au corridor Addis-Djibouti</b> (95% des importations dont carburant et denrées alimentaires). Quelques difficultés d'acheminement depuis Djibouti liées aux mesures de confinement.</p>	<p><b>Secteur fleurs</b> <b>Exportation F&amp;L</b></p>

<b>TANZANIE</b>	<b>94 cas confirmés 4 morts</b>	<b>Fermeture des écoles. Fermeture des bars et restaurant sur base volontaire.</b>	<b>Vols internationaux suspendus.</b>  <b>Quarantaine à l'arrivée</b>	<b>Fret aérien non concerné</b> par suspension des vols	
<b>UGANDA</b>	<b>55 cas confirmés 0 mort</b>	<b>Confinement.</b> Interdiction des déplacements en transports collectifs et en véhicule privé (seul les déplacements à pieds sont autorisés ; tolérance pour le corps diplomatique); couvre-feux tous les jours à partir de 19h. Prolongation jusqu'au 5 mai.  <b>Fermeture des écoles, bars, discothèques</b> Interdiction des rassemblements de masse (religieux, politiques, culturels, sportifs, mariages,...)	<b>Vols internationaux suspendus</b>  <b>Frontières terrestres fermées</b> , à l'exception du transport de marchandises  <b>Quarantaine obligatoire à l'arrivée</b> (interdiction étrangers)	<b>Fret aérien non concerné</b> par suspension des vols mais réduction des capacités de transport.  <b>Délai d'acheminement des marchandises</b> depuis Mombassa (10 jours au lieu de 4)	<b>Exportation F&amp;L</b>
<b>RWANDA</b>	<b>138 cas confirmés 0 mort</b>	<b>Confinement.</b> Déplacements non essentiels interdits. Prolongation du confinement jusqu'au 19 avril (1 mois). Impossible de traverser frontières entre provinces.  <b>Contrôles thermiques</b> aléatoires	<b>Vols internationaux suspendus</b>  <b>Frontières terrestres fermées</b> , à l'exception du transport de marchandises.	<b>Fret aérien non concerné</b> par suspension des vols mais réduction des capacités de transport.  <b>Pas fermeture aux biens essentiels, sauf avec le Burundi.</b>	<b>Exportation F&amp;L</b>
<b>BURUNDI</b>	<b>5 cas confirmés 1 mort</b>	<b>Lavage de mains obligatoires</b> pour transports en commun	<b>Vols internationaux suspendus</b>  <b>Frontières fermées</b>	<b>Frêt a priori non concerné</b> par suspension des vols	

<p><b>SOUDAN</b></p>	<p><b>32 cas confirmés</b> <b>5 morts</b></p>	<p><b>Confinement.</b> Limitation des déplacements à l'intérieur du Soudan, entre villes et/ou entre provinces. Couvre-feu quotidien, de 20h à 6h (24/03) étendu de 18h à 6h (31/03). <b>Pour l'Etat de Khartoum,</b> confinement généralisé à compter du 11/04 et pour 3 semaines : achats nourriture possible entre 6h et 13h, fermeture des ponts, arrêt des transports publics. Les véhicules de transport des produits alimentaires autorisés entre 18h et 6h.</p> <p><b>Fermeture des écoles et universités.</b> Report des examens.</p> <p><b>Interdiction des rassemblements</b> publics ou privés. Suspension des activités spotives. Réduction des temps entre l'appel à la prière et la prière à moins de 15 min.</p>	<p><b>Vols internationaux suspendus</b></p> <p><b>Frontières fermées</b></p>	<p><b>Fret aérien non concerné</b> par suspension des vols mais réduction des capacités de transport.</p> <p><b>Fermeture des frontières terrestres, yc biens essentiels (sauf animaux vivants à pied)</b></p> <p><b>Fret maritime en tension :</b> réduction à 80% des exportations. Application quarantaine.</p>	<p><b>Secteur céréales</b> <b>Secteur gomme arabique</b></p>
<p><b>MADAGASCAR</b></p>	<p><b>111 cas confirmés</b> <b>0 mort</b></p>	<p><b>Confinement.</b> Etat d'urgence sanitaire prolongé jusqu'au 19/04. Limitation de la circulation des personnes : une seule personne par foyer autorisée à faire des courses. Couvre-feu de 20h à 5h à Tana et dans de nombreuses villes de province.</p> <p><b>Fermeture des écoles et des services non essentiels.</b> Les supermarchés, grossistes, épiceries, pharmacies, stations-service, banques, services de voiries/eau/électricité/télécom autorisés à rester ouverts.</p>	<p><b>Vols internationaux suspendus</b></p>	<p><b>Fret aérien non concerné</b> par suspension des vols mais réduction des capacités de transport.</p> <p><b>Fret maritime en tension</b> (quarantaine à l'arrivée, rotations limitées de bateaux)</p>	<p><b>Secteur pêche</b> <b>Exportation vanille</b></p>

Annexe 2 : Mesures génériques de soutien à l'activité économique et mesures spécifiques au secteur agricole, agroalimentaire et pêche  
Etat de situation au 16/04/2020 par pays

Pays	Mesures transversales de soutien à l'économie	Mesures spécifiques au secteur agricole et agro-alimentaire et de la pêche	Mesures de soutien aux fournitures de l'industrie agroalim.	Mesures de gestion de la main d'oeuvre
KENYA	<p><i>Croissance du PIB revue à la baisse de 6,2 % à « possiblement » 3,4 % (Gvt), 1% selon FMI.</i></p> <p><b>350-375 MUSD urgence FMI</b> <b>60 MUSD de la BM</b></p> <p><b>Mesures annoncées :</b> Baisse taxe sur le CA à 1% (PME) Baisse TVA de 16% à 14% Rétablissement de la TVA pour les produits de base historiquement exemptés (dont <b>pain, fertilisants, produits phytos, produits laitiers, gaz</b>) 100 MUSD pour les plus vulnérables, Réduction salaires gouvernement Remboursement TVA accéléré</p> <p><b>Facilitation mobile money</b></p>	<p><b>Mise en place d'un County Gouvernement Coordination and Food Supply Working Group committee (CGC&amp;FSWG)</b> <b>Mise en place d'une Food Security Green Room (FSGR)</b></p> <p><b>Elaboration de guidelines</b> pour les agriculteurs et gouverneurs, les revendeurs et transformateurs, les transporteurs</p> <p><b>Services de conseil et intrants (engrais) à prix « abordables ». Mise à disposition pour les gouvernements locaux d'engrais et de semences</b></p> <p>Allègement des procédures d'importation de semences, d'intrants et de produits phytosanitaires pour 6 mois.</p> <p>Mise en place du « <b>Kenya COVID-19 Emergency Response Fund</b> » pour coordonner la distribution des biens de première nécessité (dont alimentation)</p>	idem	

<p><b>ETHIOPIE</b></p>	<p><i>Inflation et dépréciation face à l'USD. Croissance PIB revue à la baisse de 7,2% à 3,2% (FMI).</i></p> <p><b>83 MUSD de la BM + Contributions bailleurs nationaux</b></p> <p><b>Plan de sauvegarde de l'économie (27/03) : 1,5MdsUSD</b> Plus de liquidités pour banques Octroi prioritaire de devises aux importateurs d'équipements sanitaires + exemption taxes import Facilitation mobile banking Remboursements TVA accélérés</p>	<p><b>Suppression du prix de vente minimum appliqué au secteur exportateur de l'horticulture</b> <b>Suspension du remboursement des intérêts pour les entreprises du secteur horticole (Zemen Bank)</b></p> <p><b>Sensibilisation des agriculteurs au COVID19</b></p> <p>Lancement appel d'offre pour l'<b>importation de 2,3 MT de blé, riz, sucre et de 104 ML d'huiles alimentaires.</b> <b>1200 banques alimentaires en cas de pénuries</b></p>		<p><b>Interdiction de licencier pendant l'Etat d'urgence</b></p>
<p><b>TANZANIE</b></p>	<p><i>Croissance PIB revue à la baisse de 5,7% à 2% (FMI).</i></p> <p><b>Pas de mesures officielles prises pour l'instant.</b> <b>Facilitation mobile money</b></p> <p>Demande de soutien financier adressée aux bailleurs multilatéraux.</p>	<p><b>Mise en place d'une cellule d'appui au ministère de l'agriculture</b></p>		
<p><b>OUGANDA</b></p>	<p><i>Croissance PIB revue à la baisse de 6% à 4,6% - 5,1% (Gvt), 3,5% (FMI)</i></p> <p><b>250 MUSD du FMI (sollicité par Ouganda)</b> <b>190 MUSD de la BM (sollicité par Ouganda)</b></p> <p>Baisse taux directeur de 9% à 8%, le plus bas depuis 2011</p>	<p><b>Opérations de distribution de nourriture</b></p>		
<p><b>RWANDA</b></p>	<p><i>Croissance PIB revue à la baisse de 8% à 5% (Gvt), 3,5% (FMI)</i></p> <p><b>70 MUSD de la BM</b> <b>50 MUSD de l'UE</b> <b>110 MUSD du FMI - Facilité de crédit rapide (FCR)</b></p>	<p><b>Fixation des prix maximum pour 17 denrées de base.</b></p> <p><b>Opérations de distribution de nourriture et mesure de soutien aux populations fragiles</b></p>		

<b>BURUNDI</b>	<p><i>Evolution PIB revue à la baisse de 0,5% à -5,5% (FMI)</i></p> <p><b>5 MUSD de la BM pour lutte COVID-19</b></p>			
<b>SOUDAN</b>	<p><i>Evolution PIB revue à la baisse de -2,5% à -7,2% (FMI)</i></p> <p>Renforcement du secteur public de la santé, 100 MUSD  <b>Soutien du secteur financier</b> / extension durée des prêts aux entreprises des secteurs impactés  Soutien aux salaires des fonctionnaires (500 MUSD)</p> <p><b>Lancement d'une campagne nationale de dons « pour relever et reconstruire la nation » « Stand for Sudan »</b></p> <p><b>Discussions dans le cadre du groupe des Amis du Soudan</b> d'un Mutual Accountability Framework (MAF) – réunion virtuelle envisagée les 20/21 avril sous présidence française</p>	<p><b>Achat de 200 000 T de blé pour renforcer les réserves stratégiques via le PAM</b></p> <p>Augmentation du poids légal du pain</p>		
<b>MADAGASCAR</b>	<p><i>Croissance PIB revue à la baisse de 5,3 % à 0,4%-1,6% (FMI)</i></p> <p><b>168 MUSD du FMI – Facilité de crédit rapide (FCR)</b>  <b>75+31 MUSD de la BM (envisagé)</b>  <b>30+3 MUSD de la BAD (envisagé)</b></p> <p>Report des déclarations et du paiement de l'Impôt sur le Revenu (IR) dans les secteurs liés au tourisme  Report des échéances bancaires pour les 3 prochains mois  Moratoire sur le remboursement de crédits bancaires</p>	<p><b>Limitation des hausses</b> de tarifs sur les produits alimentaires. Dénonciation des prix abusifs.</p> <p><b>Réquisition des stocks</b> des commerçants qui augmentaient abusivement les prix</p> <p>Aide alimentaire de 2,6 MUSD mise en place pour les foyers les plus impactés par les mesures de confinement</p>		<p><b>Suspension du paiement des charges sociales par les entreprises</b></p>